

Annexe IV

Schéma de descriptif des risques

Note de synthèse

1. Introduction

1.1 Identité chimique de la substance proposée

- Mentionner la Partie qui a fait la proposition et la date à laquelle elle l'a soumise
- Enoncer l'identité chimique précise de la substance et les considérations particulières relatives à cette identité

1.2 Conclusion du Comité d'étude concernant les informations requises à l'Annexe D

- « Le Comité a évalué les informations requises à l'Annexe D (indiquer à quelle réunion et en vertu de quelle décision) et a conclu que [...] »

1.3 Sources des informations

- Bref aperçu des sources des informations fournies par la Partie dont émane la proposition ou utilisées par le Comité pour la sélection prévue à l'Annexe D
- Bref aperçu des informations soumises par les Parties et les observateurs (NB: il est possible de présenter un résumé plus élaboré de ces dernières dans un document POPRC/INF)
- Renseignement sur les rapports d'évaluation nationaux et internationaux disponibles;

1.4 Situation de la substance chimique considérée au regard des conventions internationales

2. Résumé des informations pertinentes pour le descriptif des risques

2.1 Sources

- Production, commerce, stocks
- Utilisations
- Rejets dans l'environnement

2.2 Devenir écologique

- Présentation plus détaillée des informations requises aux paragraphes b) à d) de l'Annexe D, en se basant sur toutes les informations pertinentes disponibles
- Les données de surveillance disponibles et les données sur les niveaux d'exposition doivent figurer sous cette rubrique ou, sinon, être traitées sous une autre rubrique.
- Cette rubrique peut être subdivisée comme suit :

2.2.1 Persistance

2.2.2 Bioaccumulation

2.2.3 Potentiel de propagation à longue distance dans l'environnement

2.3 Exposition

- Résumé des informations pertinentes relatives à l'exposition en des points déterminés (aussi bien dans le voisinage qu'à des endroits éloignés de la source)
- Résumé des informations pertinentes relatives à l'exposition par suite de la propagation à longue distance
- Informations sur la biodisponibilité

2.4 Evaluation du danger au regard des préoccupations

- Présentation plus détaillée des informations requises au paragraphe e) de l'Annexe D, en se basant sur toutes les informations pertinentes disponibles
- Inclusion de données de surveillance sur les effets

3. Synthèse des informations

- Synthèse des informations pertinentes pour le descriptif des risques, sous la forme d'une caractérisation des risques¹ mettant l'accent sur les informations menant à la conclusion

4. Conclusion

- La substance considérée risque-t-elle, du fait de sa propagation à longue distance dans l'environnement, de causer des effets néfastes importants sur la santé humaine et l'environnement qui justifient l'adoption de mesures internationales?

Références à fournir

Note : ne pas rajouter d'annexes. Présenter toutes les données supplémentaires sous forme de documents POPRC/INF.

Longueur : pas plus de 20 pages.

¹ Voir l'annexe V au présent rapport.